

Rezé, le jeudi 30 mai 2024

Réinscription saison 2024-2025 : du 10 au 21 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous ou votre enfant êtes inscrit(e) à un atelier du Centre socioculturel Loire et Seil.

Pour la prochaine saison 2024-2025, vous pouvez effectuer votre réinscription sur le même atelier que la saison précédente mais en fonction des places disponibles (pour les enfants dont l'âge nécessite de changer de groupe).

Dossier complet à remettre à l'accueil aux horaires d'ouverture ou à déposer dans la boîte aux lettres du CSC Loire et Seil – 16 Avenue du Maréchal de Tassigny **avant le 21 juin 2024.**

Aucune réinscription ne pourra être validée en cas de dossier INCOMPLET.

Nous vous demandons de veiller à remplir scrupuleusement la totalité de la fiche de réinscription (tous les éléments sont nécessaires) et de transmettre l'ensemble du dossier :

- ✓ **copie de votre attestation de quotient 2024-2025,**
Les tarifs des activités sont calculés selon votre quotient familial. Votre attestation est téléchargeable via l'espace citoyens « mon tableau de bord » - « édition de documents ». En cas de problème l'accueil de la mairie se trouve à votre disposition.
- ✓ **fiche sanitaire de liaison + document sécurité enfants** (uniquement pour les enfants),
- ✓ **vos règlements :**
 - **pour les activités :** possibilité de régler par chèque (en 3 fois), par carte bancaire (paiement en 1 fois) ou par chèques vacances,
 - **pour l'adhésion** à l'association (1 chèque, espèces ou carte bancaire de 7 € : l'adhésion doit être réglée à part) ou votre don (café, jus de fruit, gâteaux, thé, ...),
- ✓ **certificat médical ou attestation de santé dûment complété** (gym, danse, yoga, relaxation, marche, cirque),

A partir du 25 juin 2024, les inscriptions seront ouvertes à tous (adhérents ou non). Elles seront prises par ordre d'arrivée, vous ne serez donc plus prioritaires. C'est à ce moment que vous pourrez vous inscrire à une autre activité que celle que vous pratiquez cette année.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration

Accueil administratif :

Lundi : 9h-12h30 / 14h30-18h

Mardi : Fermé matin / 14h30-18h

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h30-18h

Jeudi : 9h - 12h30 / 14h30-18h

Vendredi : Fermé